



Cachan, jeudi 15 septembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le conseil citoyen Cité-Jardins/Ouest-Sud de Cachan s'installera le 20 septembre prochain

Suite au tirage au sort réalisé lors de la réunion publique du 14 avril dernier au centre socioculturel Lamartine, le Préfet vient de valider la composition du conseil citoyen.

Ce conseil réunit des habitants et des représentants d'associations impliquées dans le secteur Ouest-Sud (Cité-Jardins, Pont-Royal, Saint-Jean, Lumières Sud). En effet, si la loi impose la création d'un conseil citoyen pour le quartier Cité-Jardins classé comme prioritaire au titre de la Politique de la ville, la municipalité a décidé de l'élargir au périmètre plus large du comité de quartier. Le rôle du conseil citoyen tel que le prévoit la loi est de co-construire, avec les acteurs institutionnels, les projets pour le quartier, de proposer des actions et de porter certaines d'entre elles.

La réunion d'installation se tiendra le 20 septembre prochain. Elle sera co-animée par le service développement social urbain de la ville et le délégué du préfet. A terme, le conseil citoyen a vocation à devenir autonome. Des moyens humains et financiers lui seront attribués pour le faire vivre et lui permettre de développer, de manière indépendante, des propositions et des actions.

Lors de la première réunion les membres feront connaissance et pourront commencer à échanger sur le rôle, les objectifs et les modalités de fonctionnement qu'ils souhaitent pour le conseil citoyen.